LAETI & CIE

HONORAIRES DE L'AGENCE 2025

HONORAIRES DANS LE CADRE DE LA VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER

HONORAIRES MANDAT SIMPLE DE VENTE
5% TTC (TVA à 20%) du prix de vente de votre bien immobilier Avec un minimum de 6 000 euros HT, soit 7 200 euros TTC (TVA à 20%)

HONORAIRES MANDAT EXCLUSIF DE VENTE
4% TTC (TVA à 20%) du prix de vente de votre bien immobilier Avec un minimum de 5 000 euros HT, soit 6 000 euros TTC (TVA à 20%)

Honoraires mandat exclusif de vente dans le cadre de la vente d'un terrain, parking ou garage :
3 000 euros HT, soit 3 600 euros TTC (TVA à 20%)

HONORAIRES DE VENTE D'UN FONDS DE COMMERCE OU DE LOCAUX COMMERCIAUX

HONORAIRES MANDAT EXCLUSIF DE VENTE
5% TTC (TVA à 20%) du prix de vente de votre bien immobilier Avec un minimum de 6 000 euros HT, soit 7 200 euros TTC (TVA à 20%)

HONORAIRES PRESTATION REALISATION VISITE VIRTUELLE

HONORAIRES REALISATION VISITE VIRTUELLE
Forfait : 720 TTC (TVA à 20%) hors frais de déplacement pour un bien immobilier jusqu'à 120 m² Au-delà de 120 m² : devis sur demande Coût mensuel de gestion de la visite virtuelle : **60 euros TTC (TVA à 20%)**

LAETI & CIE

HONORAIRES DANS LE CADRE DE LA LOCATION D'UN BIEN IMMOBILIER

1/ GESTION LOCATIVE COURANTE

Dans le cadre des locations soumises à la loi du 06 juillet 1989, les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant aux locataires.

	HONORAIRES HT	HONORAIRES TTC
A la charge du propriétaire bailleur :		
Honoraires de base	6 %	7,2 %
Honoraires garantie loyers impayés (sans option)		3,30%
Honoraires garantie loyers impayés (option détérioration immobilière)		3,50%
Honoraires de visites, constitution du dossier, rédaction du bail		8 euros / m²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux		3 euros / m²
A la charge du locataire :		
Honoraires de visites, constitution du dossier, rédaction du bail		8 euros / m²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux		3 euros / m²
Avenant au bail sur demande du locataire ou du propriétaire	50 euros	60 euros

2/ GESTION LOCATIVE ANNEXE

Frais pour chèque ou prélèvement impayé : 36 euros TTC
Aide à la déclaration des revenus fonciers (par lot) : 60 euros TTC annuels

3/ JE VEUX GERER LA LOCATION DE MON BIEN TOUT SEUL

Forfait PACK formation « je gère mon bien immobilier tout seul » avec documents prêts à l'emploi + hotline et SAV : 720 TTC (déductible de vos revenus tirés de la location de votre bien immobilier lors de l'établissement de votre déclaration d'impôt)